

GROUPEMENT D'INTERET ARTISTIQUE

**Une gouvernance renouvelée
pour favoriser la coopération autour des projets artistiques
à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine**



Note d'intention

Faisant sienne la philosophie de Peter Drucker qui consiste à dire que « le plus grand danger dans les périodes troublées, ce n'est pas le trouble, c'est de continuer à fonctionner selon la logique d'avant », l'OARA est conscient qu'il est nécessaire de (re)formaliser le travail de coopération effectué désormais avec l'ensemble des acteurs du secteur du spectacle vivant en Nouvelle-Aquitaine.

Cette volonté se traduit par la création d'une formation inédite appelée **Groupement d'Intérêt Artistique** qui sera installé à la rentrée 2017. La commission permanente du GIA sera composée de 9 duos répartis de façon équilibrée en termes de géographie et de parité, compétents dans les champs disciplinaires regroupés sous l'appellation spectacle vivant et maîtrisant les dispositifs opérationnels développés par l'OARA [coproduction, bourse d'écriture, résidence, aide à la diffusion...].

A travers la mise en place de ce Groupement d'Intérêt Artistique – au sein duquel des échanges de proximité particulièrement souples seront favorisés et élargis selon les dossiers aux partenaires potentiels – l'OARA entend réaffirmer les relations de confiance entretenues avec ceux qui œuvrent dans la grande région et qui connaissent les spécificités de leur secteur car ils composent chaque jour avec lui. **Cette gouvernance renouvelée permettra d'assumer des décisions qui concrétisent un processus de construction fédératif et non celui d'un processus de sélection.**

Chaque projet adressé à l'OARA sera ainsi étudié en première lecture par le duo concerné et l'OARA. Toutes les solutions permettant leur développement seront examinées avec précision et tous les partenaires susceptibles de contribuer à leur émancipation seront sollicités. De chaque dynamique ainsi enclenchée naîtra **un protocole spécifique d'accompagnement collaboratif.**

Composition

ARTS DE LA RUE

Tiphaine Giry

Directrice du Théâtre le Liburnia et du festival international des arts de la rue Fest'arts de Libourne

Bruno De Beaufort

Directeur du CNAR Sur le pont – Centre National des Arts de la Rue de La Rochelle

CIRQUE

Céline Bohère

Directrice de l'A4 – Association Angérienne d'Action Artistique

Frédéric Durnerin

Directeur du Centre Culturel Agora – Pôle National des Arts du Cirque de Boulazac

DANSE

Christophe Potet

Directeur des projets Artistiques du TAP Théâtre Auditorium de Poitiers – Scène Nationale

Lise Saladain

Secrétaire générale du Cuvier CDC d'Aquitaine – Centre de Développement Chorégraphique d'Artigues-Près-Bordeaux

THÉÂTRE/MARIONNETTES**Gérard Bono**

Directeur du Théâtre Jean Lurcat – Scène Nationale d'Aubusson

Dominique Sarah

Directrice du Gallia Théâtre – Scène Conventionnée Jeune public et Arts Croisés de Saintes

MUSIQUE**Marie-Michèle Delprat**

Directrice du Théâtre des Quatre Saisons – Scène Conventionnée Musique(s) de Gradignan

Nicolas Blanc

Directeur de l'EPCC regroupant les Sept Collines de Tulle et les Treize Arches de Brive – Scène Nationale

JEUNE PUBLIC**Nathalie Besançon**

Directrice par interim du Théâtre les Sept Collines à Tulle

Olivier Chaumont

Directeur et programmateur de l'Agora à Billère

PROJETS DE TERRITOIRE**Sébastien Carlier**

Responsable du Pôle Éducation au territoire et action culturelle du Parc naturel régional des Landes de Gascogne

Alexandra Martin

Directrice de la SCIC Pôle Culture et Santé Nouvelle-Aquitaine

RÉSIDENCE**Matthieu Roy**

Metteur en scène et Directeur artistique de la Compagnie du Veilleur / Délégué Général de la Maison Maria Casarès à Alloue

Florence Lavaud

Metteuse en scène, auteure et Directrice artistique du Chantier Théâtre et du Lieu à Saint-Paul-de-Serre

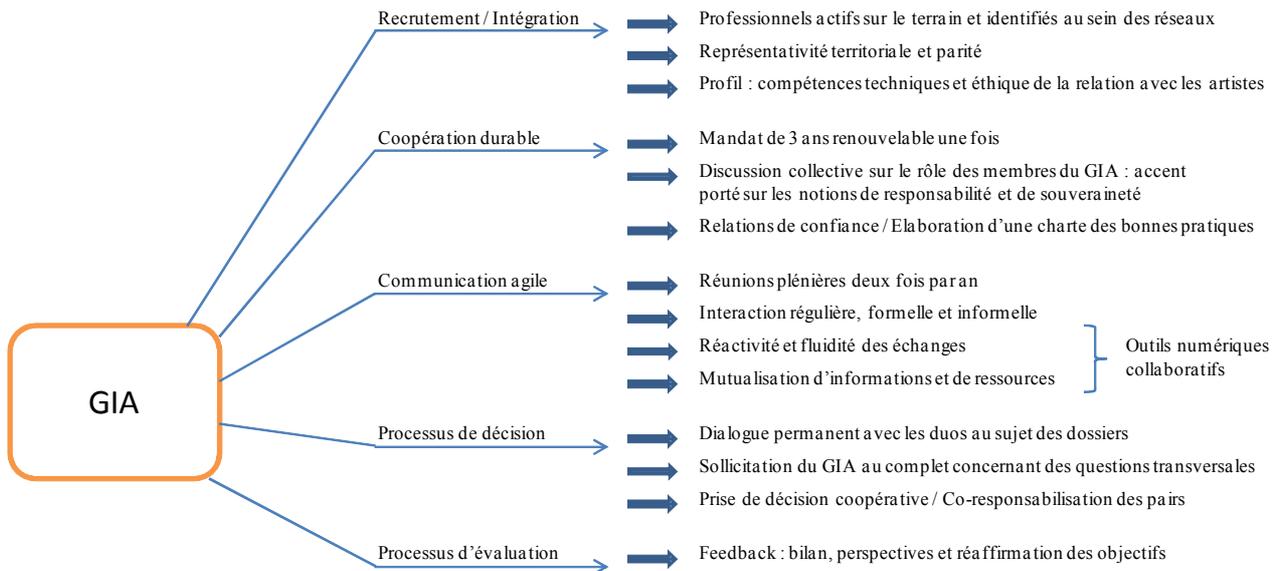
BOURSES D'ÉCRITURE**Monique Garcia**

Co-Directrice du Glob Théâtre à Bordeaux

Laurence Dune

Déléguée générale, Responsable du développement et de la diffusion – Ars Nova ensemble instrumental

Rôle et fonctionnement



- Action de l'OARA**
- Mettre en mouvement une dynamique de coopération et d'action collective
 - Créer les conditions de l'émergence de l'intelligence collective
 - S'appuyer sur les connaissances et compétences des pairs afin de mobiliser au mieux les dispositifs d'aide aux projets
 - Faciliter le dialogue entre les pairs et permettre à chacun de se mettre en mouvement de façon coordonnée
 - Permettre aux professionnels de bénéficier de bourses à la mobilité pour se déplacer dans la région